

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1426

Artikel: Vaud

Autor: Chapuis-Bischof, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281461>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BRÈVES

Genève



La Cité en fête

Evidemment, Genève était en liesse le 10 décembre dernier, tous les drapeaux claquaient sous un timide soleil hivernal. Pour la Genevoise que je suis, avoir pour première présidente de la Confédération une Genevoise, féministe de surcroît, c'était le bonheur, certes, mais aussi la nostalgie des lenteurs de l'histoire, du temps qui passe, de la vie et de la mort.

Dans le cortège qui suivait Ruth Dreifuss, j'aurais voulu défiler aux côtés de tous ceux et toutes celles, Genevois-es notamment, qui se sont battu-e-s pour le suffrage féminin: Auguste de Morsier, premier président de l'Association suisse pour le suffrage féminin en 1909, et Emilie Gourde, fondatrice en 1912 du *Mouvement féministe*, aujourd'hui *Femmes suisses*.

Au lendemain de l'accueil de Ruth Dreifuss par Genève, les quotidiens romands ont tous réagi plus ou moins de la même façon. La *Tribune de Genève* a titré «Genève boude Ruth Dreifuss», *Le Temps* «Mais où sont les Genevois?»; quant au *Courrier*, il s'est contenté de reprendre, en page 5, le communiqué de l'ATS.

Tout le monde a dit qu'il n'y avait personne dans les rues? C'est vrai qu'ils n'étaient guère nombreux, les habitants du bout du lac, à venir se réjouir de l'événement. Certains ont en effet boudé l'événement parce qu'ils estimaient que Ruth Dreifuss était «si peu Genevoise», ce qui, on ne le répétera jamais assez, est complètement faux. Ruth Dreifuss est aussi Genevoise que moi. Certains ne sont pas venus parce qu'ils trouvaient la polémique avec les

Vieux Grenadiers idiote. Beaucoup ne sont pas venus tout simplement parce que ce jeudi, comme tous les jours de la semaine, ils travaillaient. Si le Conseil d'Etat avait mesuré l'importance de l'événement, il aurait au moins donné congé aux écoles cet après-midi-là. C'était une belle occasion de faire de l'éducation civique avec les élèves tout en s'amusant. Seulement voilà. Quand le canton de Genève a la première présidente de l'histoire suisse, et que celle-là succède à un Genevois (Gustave Ador) après très exactement 80 présidents de la Confédération venus d'autres cantons, il se contente de réunir les officiels en cortège. Et on voudrait donner aux jeunes le sens de l'histoire.

Cela dit, la cérémonie organisée en l'honneur de Madame Dreifuss aux Forces motrices était empreinte d'émotion et de solennité. Nous avons deux événements à fêter: l'élection d'une femme à la présidence de la Confédération l'année même du 150^e anniversaire de l'Etat fédéral, et aussi le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Les deux choses ont bien sûr à voir l'une avec l'autre puisque l'élection de Ruth Dreifuss peut, à plusieurs égards, être considérée comme une application de la Déclaration de 1948.

Martine Chaponnière



Eduquer à la paix

L'éducation à la paix commence dans son propre entourage.

Le Bureau International de la Paix a tenu une conférence sur l'éducation à la paix, à Genève le dernier week-end de novembre. Il y avait deux programmes qui se recoupaient, celui des jeunes (deux-cents de plusieurs écoles internationales de Suisse et d'ailleurs) et l'autre avec une

centaine d'adultes engagés dans l'enseignement et le règlement des conflits. «*Femmes suisses*» a participé à l'atelier qui a traité de la perspective «genre» dans l'éducation à la paix.

La discussion s'anime dès la première question posée par un jeune homme: «*Pourquoi y a-t-il des groupes composés seulement de femmes qui travaillent pour la paix?*». Les réponses fusent.

- «Les hommes n'écoutent pas quand on leur explique qu'il ne peut y avoir de paix, ni de développement durable tant que nombre de femmes ne disposent pas de droits minimums.»
- «Les femmes doivent se former entre elles car ce n'est pas possible dans des groupes mixtes.»

- «Les femmes sont absentes presque totalement des organes qui discutent de sécurité et qui décident des guerres.»

- «Les structures sont établies selon des normes masculines. Il leur faut une rentabilité immédiate. Les femmes travaillent avec une optique à long terme et des techniques plus douces.»
«Les femmes n'arrivent pas à obtenir de financement pour leurs projets...»

Une constatation qui devrait motiver les femmes suisses à ne pas mollir: les stéréotypes machistes sont encore bien présents, même ici. Cette étudiante que son père décourage de se spécialiser en biologie, cette autre qui fait de la physique et à qui on dit: «Ah, vous voulez être enseignante?» Pourquoi pas ingénieure comme son frère?

Deux des trois jeunes hommes présents sont très surpris d'une réaction si forte, mais sont d'accord de considérer le problème! Le rapport de l'atelier, applaudi en plénière, insiste sur le fait que nulle part, on ne peut prétendre éduquer à la paix en présence des inégalités et des injustices faites aux femmes. L'optique «genre» doit être intégrée dans chaque programme d'éducation à la paix, dans chaque programme de développement, de santé, selon ce qui a déjà été adopté au moment du Congrès de femmes de Pékin, comme du reste à celui de Nairobi. Les perspectives des femmes doivent être écoutées, respectées et intégrées dans les prises de décision si l'on veut construire une paix durable.

Autres ateliers à signaler:

Celui des sites Internet qui traitent des droits humains, certains de manière éducative et interactive, la liste est à la disposition des lectrices et lecteurs intéressé-e-s.

Celui de Verdiana Grossi et Patrick Muttner qui présentaient leur CD-Rom sur l'histoire des lauréats du prix Nobel de la Paix.

Odile Gordon Lennox

Vaud

Élections à la Constituante

Le corps électoral vaudois a accepté le 7 juin 1998 le principe d'une révision totale de la Constitution et il a souhaité que ce soit une Assemblée constituante qui s'en charge.

Les élections à cette Constituante ont été fixées au 7 février 1999 sur la même base que celles du Grand Conseil: 180 personnes élues au scrutin proportionnel dans les 21 arrondissements électoraux du canton. Une seule différence: tous les citoyens et toutes les citoyennes pourront être candidat-e-s et siéger à l'Assemblée constituante, sans les limites habituelles des incompatibilités de fonction. Le Conseil d'Etat a exprimé le souhait que la société civile s'engage, autrement dit qu'en dehors des habituelles candidatures des partis politiques, les gens de la base s'intéressent à l'élaboration de la future charte fondamentale de notre canton.

Les responsables et militant-e-s d'associations se sont senti-e-s concerné-e-s et ils/elles sont en train de mettre sur pied une liste pour le seul arrondissement de Lau-sanne (les moyens manquaient pour pouvoir le faire ailleurs dans le canton).

Au moment où ces lignes sont écrites, le dépôt des listes a commencé. En dehors des partis politiques, entreront en compétition à Lausanne: une liste des «artistes de la Constituante» et une liste «vie associative». La dernière liste est majoritairement féminine... ce qui compensera à peine le manque de candidatures sur les listes de partis! Pourtant il serait vraiment important que cette Assemblée-là soit paritaire!

Simone Chapuis-Bischof